email artiste@rotary-94.fr

Règlement du Concours d'ART GRAPHIQUE

organisé par

Rotary-Club de Maisons-Alfort

Dans le cadre de son activité bénévole d'actions professionnelles, le Rotary Club de Maisons Alfort organise un concours d'art graphique ouvert aux artistes professionnels ou amateurs, jeunes artistes, étudiants, artistes en reconversion professionnelle.
Les techniques graphiques choisies sont impérativement limitées aux travaux de peinture à l'huile, d'aquarelle, crayons et art numérique sur papier.

Conditions d'accès au concours

Le concours est ouvert à toute personne âgée de 16 ans au minimum ou plus.
Chaque participant peut présenter **une seule œuvre par technique** .
Les œuvres doivent être **originales** et réalisées par le participant .

Format des œuvres

- Les format ne doivent pas excéder 40x50 cm (maximum avec encadrement]. Les format A4 et A3 ou approximativement sont privilégiés,
- Les œuvres numériques : impression papier obligatoire, mêmes formats maximum (40x50cm),
- Les œuvres doivent être présentées prêtes à exposer (encadrées ou montées sur toile uniquement),
- Les œuvres doivent être adressées en photos par **email artiste@rotary-94.fr** entre le 30 octobre et le 16 Janvier 2025 (date limite).
- Chaque œuvre devra comporter au dos : nom, prénom, titre, technique utilisée.
- Les photos comprennent le recto et le verso

Jury – Modalité d'exposition

- Du 16 au 20 janvier 2026, un jury composé de 5 membres (artistes, professionnels de l'art, organisateurs) sélectionnera 10 artistes parmi les candidats.
- Le dépôt des œuvres s'effectuera du 26 au 28 janvier 2026 à une adresse qui sera communiquée aux artistes sélectionnés par le jury.
- Les dix artistes seront exposés Au Loup Bleu à Maisons-Alfort du 1er au 21 février, pour un vernissage prévu le 3 février 2026 à 20 heures.
- Au cours de cette exposition et jusqu'au 15 février, le public fréquentant le lieu public d'exposition participera au vote, la notation complétera la notation attribué aux artistes dans la proportion (50% pour le jury, 50% pour le public) .
- Les critères d'évaluation : originalité, maîtrise technique, créativité.
- Après ces trois semaines d'exposition et le vote du public. Les résultats du concours seront annoncés.
- Les candidats ont l'obligation de venir retirer leur œuvre au plus tard une semaine après la date de fin de l'exposition le du 21 au 23 février.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation ou de non retrait de l'œuvre par l'artiste.

Prix

- * Le lauréat du prix bénéficiera d'une exposition d'une semaine dans une galerie parisienne et présentera à cette occasion cinq de ses œuvres dont celle primée.
- * Il bénéficiera d'un tirage de 10 FINE ART (encre pigmentaire) de l'œuvre primée
- * Et d'un tirage de 100 cartes postales 10x15 à son nom.
- * Suivi de l'artiste en coaching pendant six mois s'il le souhaite
- * Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer un prix si la qualité n'est pas jugée suffisante.

Si l'artiste le souhaite ces tirages FINE ART et cartes postales pourront être vendues dans la galerie parisienne au profit de l'artiste et du Rotary pour ses actions de dons aux hôpitaux ou à la recherche médicale.

Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Rotary

Maisons- Alfort - Créteil - Coteaux Briards

email artiste@rotary-94.fr

Fiche d'INSCRIPTION au concours

NOM de l'artiste :

Prénom de l'artiste :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Statut de l'artiste : Professionnel - Amateur – Etudiant – Reconversion professionnelle – *(entourer votre statut)*

Titre de l'œuvre présentée :

Technique utilisée : Huile – Aquarelle – Collage – Art Numérique *(entourer la technique)*

Format de l'œuvre sans encadrement(en cm) : L.....x l.....

Format de l'œuvre avec encadrement(en cm) : L.....x l.....

J'ai été informé que la participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.
Je m'oblige à venir retirer l'œuvre que j'ai laissée au Rotary et remettre le bon de dépôt qui me sera remis lors de l'exposition à Maisons-Alfort.
*Je transmets par courriel deux photos (recto et verso) de l'œuvre que je présente au concours – adresse : ******

Signature et date :

INSCRIPTION : par email entre **le 30 octobre et le 16 Janvier 2025** (date limite) **email artiste@rotary-94.fr**
CHOIX du JURY : **16 au 20 janvier 2026**, un jury composé de 5 membres (artistes, professionnels de l'art, organisateurs) sélectionnera 10 artistes parmi les candidats.
DEPÔT DES ŒUVRES : **26 au 28 janvier 2026**
EXPOSITION : **1er février au 21 février 2026** Au Loup Bleu à Maisons-Alfort, pour un vernissage **3 février 2026**

Le Loup Bleu Coffee
191 Av. du Général Leclerc,
94700 Maisons-Alfort